

L'“OPTION SCIENCES en Seconde”

❖ Comment est-elle organisée au lycée Jules Guesde ?

C'est un **enseignement de détermination** proposé aux élèves lors de l'inscription en classe de Seconde.

L'enseignement est dispensé dans trois matières scientifiques (Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques, Sciences de la Vie et de la Terre pour l'instant au lycée Jules GUESDE). Les heures des trois disciplines sont accolées pour permettre de la **souplesse dans la gestion** de cet horaire :

☞ entre les professeurs concernés qui ont ce créneau de 3h “option Sciences” inscrit dans leur emploi du temps de façon à n'avoir rien d'autre susceptible d'interférer dans l'organisation de ce créneau,

☞ pour les élèves qui disposent ainsi de trois heures consécutives, en groupe, de préférence un mercredi matin sans rien ensuite dans l'emploi du temps pour permettre :

- de donner un peu de densité au contenu de l'option avec deux plages de 1h 30 pour deux matières et de temps à autres avec une plage de 3h pour une matière ;
- d'effectuer des visites de laboratoires ou des sorties sans avoir de contrainte pour le retour ;
- d'organiser la venue de chercheurs, etc.

Au lycée Jules GUESDE, l'enseignement de cette option est organisé autour de thèmes (un ou deux par an) *choisis en concertation par les enseignants* pour être ensuite “déclinés” dans chacune des trois matières en veillant à un juste équilibre entre elles.

Le programme de l'option repose sur la mise en situation, une démarche de projet ou de résolution de problèmes, l'élaboration et le suivi d'expériences, des travaux sur le terrain, la recherche et le traitement de l'information et la rencontre de personnes ressources : “ateliers” lors de visites de laboratoires ou au lycée, conférences ... **Toutes ces sorties et rencontres extérieures, entièrement financées par l'établissement, font partie intégrante de l'option Sciences : l'inscription en option Sciences vaut donc pour nous engagement à y participer.**

L'option sera un lieu privilégié pour une utilisation plus développée des TIC, et plus particulièrement les TICE¹, ainsi que des méthodes nouvelles d'investigation. Les élèves devront avoir la possibilité de prendre en main et/ou de se perfectionner dans l'utilisation de logiciels propres à chaque matière.

L'évaluation des élèves sera facilitée par la tenue d'un “*cahier de recherche*” unique de l'option, ainsi que l'établissement d'une note unique et d'une appréciation de l'équipe des professeurs de l'option figurant sur le bulletin trimestriel, cette appréciation pouvant s'appuyer sur l'élaboration de mini-dossiers, des exposés, la réalisation d'objets ou panneaux, etc.

¹ TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation